

Commune de MILLIÈRES
Canton de CREANCES
Arrondissement de COUTANCES
Département de la MANCHE

Conseil Municipal du mercredi 29 avril 2026

Date de convocation :	22/04/2026	L'an deux mil vingt-six et le vingt-neuf avril à 20 heures 30, le Conseil Municipal de la COMMUNE de MILLIÈRES, légalement convoqué à domicile, s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur DIESNIS Raymond, Maire.
Date d'affichage :	06/05/2026	
Nombre de conseillers :		
En exercice :	15	
Présents :	12	Présents : MM. DIESNIS Raymond, YON Nicole, FOSSEY Nicolas, REGNAULT Michel, AMELINE Jacques, ANGOT Sandrine, FREMY Sylvie, COUSIN David, LEMOIGNE Xavier, CARPENTIER André, LEROUX Nelly, LEGOUIX Marie.
Votants :	12	
		Excusés : ANGOT Anthony, ANGOT Christelle, LEGENDRE Nelly
		A été élue secrétaire de séance : Mme LEGOUIX Marie

29/04/2026 – 1 FONGIBILITE DES CREDITS

Vu l'article L 5217-10-6 du code général des collectivités territoriales ;

Vu l'article R 2321-1 du code général des collectivités territoriales ;

Vu la délibération n° 4 du Conseil Municipal datant du 14 septembre 2022 approuvant le passage à la nomenclature M57 à compter du 1^{er} janvier 2023 ;

Considérant la mise en place de la nomenclature M57 à compter du 1^{er} janvier 2023 ;

Considérant que le Conseil peut déléguer à Monsieur le Maire la possibilité de procéder à des mouvements de crédits de chapitre à chapitre dans la limite de 7,5 % des dépenses réelles de chaque section, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide :

- D'AUTORISER Monsieur le Maire à procéder, pour l'exercice 2026, à des virements de crédits de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans la limite de 7,5 % des dépenses réelles de chaque section.

- D'HABILITER Monsieur le Maire à prendre tous les actes nécessaires à la bonne exécution.

29/04/2026 – 2 VOTE DU COMPTE FINANCIER UNIQUE COMMUNAL 2025

Les membres présents, réunis sous la présidence de M. Nicolas FOSSEY, 1^{er} adjoint, approuvent le compte financier unique (CFU) de l'exercice 2025 dressé par Mr le Maire et le Receveur Municipal, faisant apparaître :

- Un excédent de fonctionnement de 113 564,46 € au 31/12/2025, et un excédent cumulé de 315 862,19 €
- Un déficit d'investissement de 110 723,35 € au 31/12/2025, et un déficit cumulé de 176 913,05 € (puis un déficit des restes à réaliser de 73 125,25 €)

29/04/2026 – 3 AFFECTATION DU RESULTAT COMMUNAL 2025

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de M. Nicolas FOSSEY, après avoir approuvé le compte financier unique (CFU) 2025, décide d'affecter le résultat de fonctionnement 2025 comme suit :

- Compte 002 : excédent de fonctionnement reporté : 65 823,89 €
- Compte 1068 : Affectation complémentaire en réserve : 250 038,30 €
- Compte 001 : déficit d'investissement reporté : 176 913,05 €

29/04/2026 – 4 VOTE DU BUDGET PRIMITIF COMMUNAL 2026

Le Conseil Municipal vote le budget primitif 2026 qui s'équilibre comme suit :

- section de fonctionnement : 479 399,00 €
- section d'investissement : 431 833,00 €

29/04/2026 – 5 VOTE DU COMPTE FINANCIER UNIQUE 2025 ASSAINISSEMENT

Les membres présents, réunis sous la présidence de M. Nicolas FOSSEY, 1^{er} adjoint, approuvent le compte financier unique (CFU) de l'exercice 2025 dressé par Mr le Maire et le Receveur Municipal, faisant apparaître :

- un excédent de fonctionnement de 4 951,94 € au 31/12/2025, et un excédent cumulé de 15 537,94 €
- un excédent d'investissement de 3 473,63 € au 31/12/2025, et un déficit cumulé de 2 995,39 €.

29/04/2026 – 6 AFFECTATION DU RESULTAT 2025 ASSAINISSEMENT

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de M. Nicolas FOSSEY, après avoir approuvé le compte financier unique (CFU) 2025, décide d'affecter le résultat de fonctionnement 2025 comme suit :

- Compte 002 : excédent de fonctionnement reporté : 12 542,55 €
- Compte 1068 : Affectation complémentaire en réserve : 2 995,39 €
- Compte 001 : déficit d'investissement reporté : 2 995,39 €

29/04/2026 – 7 VOTE DU BUDGET PRIMITIF ASSAINISSEMENT 2026

Le Conseil Municipal vote le budget primitif 2026 qui s'équilibre comme suit :

- section de fonctionnement : 42 818,00 €
- section d'investissement : 78 759,00 €

29/04/2026 – 8 VOTE DES TAUX D'IMPOSITION 2026

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide de maintenir les taux d'imposition pour l'année 2026, comme suit :

- Taxe foncière (bâti) : 33,07 %
- Taxe foncière (non bâti) : 25,30 %
- Taxe d'habitation : 5,96 %

29/04/2026 – 9 ETUDE DEVIS LAVALLEY PEINTURE – TOILETTES PUBLIQUES

Mesdames ANGOT Sandrine et FREMY Sylvie ont quitté la salle le temps de cette décision. Mesdames ANGOT Sandrine et FREMY Sylvie n'ont pas participé au débat et au vote de cette délibération.

En complément de la délibération n° 5 du 1^{er}/04/2026 – Devis toilettes publiques

M. FOSSEY Nicolas, Adjoint au Maire, présente les devis et le Conseil Municipal approuve le principe du projet de la rénovation des toilettes publiques comme suit :

- Devis menuiserie de l'entreprise ANGOT Yohann pour un montant de 2 880,72 € HT
- Devis couverture de l'entreprise HABIT-TOIT pour un montant de 1 653,12 € HT
- Devis maçonnerie de l'entreprise SLC Périers pour un montant de 7 626,80 € HT
- Devis plomberie de l'entreprise P3C Périers pour un montant de 1 577,25 € HT
- Devis embellissement de l'entreprise P3C Périers pour un montant de 3 726,00 € HT
- Devis peinture Lavalley pour un montant de 482 € HT

au vu du budget prévisionnel 2026 et du plan de financement pour un montant de 17 945,89 € HT. Le Conseil Municipal attend un devis pour un éclairage à panneau solaire.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide de solliciter l'aide de l'Etat au titre de la DETR (*Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux*) et autorise Monsieur le Maire à signer puis à déposer un dossier de demande de subvention pour les travaux de rénovation et d'accessibilité des toilettes publiques.

29/04/2026– 10 ETUDE DEVIS LAVALLEY PEINTURE - ORATOIRE

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le devis reçu de Lavalley Peinture concernant l'Oratoire au Mont Hérault :

Lavalley Peinture pour un montant de 768 € HT

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide d'accepter le devis de Lavalley Peinture pour un montant de 768 € HT soit 921,60 € TTC.

29/04/2026– 11 ETUDE DEVIS ANGOT SEBASTIEN ORATOIRE MONT HEROULT

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le devis reçu d'ANGOT Sébastien,

concernant un hydrofuge sur l'ensemble du monument de l'Oratoire au Mont Hérault :

ANGOT Sébastien pour un montant de 2 028 € HT

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide d'accepter le devis d'ANGOT Sébastien pour un montant de 2 028 € HT soit 2 433,60 € TTC.

29/04/2026– 12 ETUDE DEVIS DIAGNOSTIC ASSAINISSEMENT COLLECTIF

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le devis reçu de bureau d'étude SA2E basé dans le Calvados, concernant une étude diagnostic et schéma directeur d'assainissement pour le contrôle des réseaux :

SA2E pour un montant de 21 350 € HT

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide d'accepter le devis de SA2E pour un montant de 21 350 € HT soit 25 620 € TTC.

29/04/2026– 13 DEVIS REFECTION DETERIORATION VOIRIE LA RACHINIERE

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le devis reçu de l'entreprise COLAS suite à la détérioration de la voirie à La Rachinière :

COLAS pour un montant de 3 970 € HT

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide d'accepter le devis de COLAS pour un montant de 3 970 € HT soit 4 764 € TTC.

29/04/2026– 14 ETUDE DEVIS TRAVAUX VOIRIE CHEMIN DES CARRIERES

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le devis reçu de l'entreprise COLAS concernant des travaux de revêtement d'enrobé au Chemin des Carrières :

COLAS pour un montant de 5 344,20 € HT

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide d'accepter le devis de COLAS pour un montant de 5 344,20 € HT soit 6 413,04 € TTC.

29/04/2026– 15 ETUDE DEVIS TRAVAUX BUSAGE EMPIERREMENT VILLAGE FAUTRAT

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le devis reçu de l'établissement MALLET Éric concernant des travaux de busage et empiérement au Village Fautrat :

MALLET Éric pour un montant de 2 310,80 € HT

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide d'accepter le devis de MALLET Éric pour un montant de 2 310,80 € HT soit 2 772,96 € TTC.

29/04/2026– 16 DEPOSE RESEAU VILLAGE FAUTRAT

Les membres du Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- confirment la demande de dépose d'une ligne basse tension au lieu-dit Village Fautrat
- attestent avoir connaissance que toute demande ultérieure de raccordement à cet endroit, ne pourra se prévaloir de l'existence de cette ligne et sera traitée comme un raccordement nouveau avec participation du demandeur.

29/04/2026 – 17 DEMANDE DE SUBVENTION – COURSE VELOS

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal un courrier de demande de subvention pour une course de vélos sur le territoire de la commune qui aura lieu le 14 juin 2026.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, accepte de verser une subvention à hauteur de 200,00 € pour l'organisation de cette manifestation.

Fin de séance à 22h05

La secrétaire de séance,
Marie LEGOUIX

Le Maire,
DIESNIS Raymond

Ont signé le compte rendu de la réunion :

DIESNIS Raymond

YON Nicolle

FOSSEY Nicolas

REGNAULT Michel

AMELINE Jacques

LEMOIGNE Xavier

CARPENTIER André

FREMY Sylvie

ANGOT Anthony

Absent excusé

ANGOT Sandrine

COUSIN David

ANGOT Christelle

Absente excusée

LEGENDRE Nelly

LEROUX Nelly

LEGOUIX Marie

Absente excusée